



LETTRE DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) CŒUR DE LORRAINE

Présentation synthétique du PETR et bilan au 1^{er} trimestre 2017

L'édito du PETR Cœur de Lorraine

Le PETR Cœur de Lorraine permet de développer des projets structurants pour le territoire et de favoriser la mise en cohérence des politiques publiques menées. Afin de renforcer son action, il nous paraît **essentiel de créer du lien avec les communes du territoire, acteurs de proximité de premier rang.**

Ainsi, la lettre du PETR Cœur de Lorraine a vocation à **vous informer, au moins une fois par trimestre, sur l'actualité du PETR Cœur de Lorraine**, en s'attachant à vous présenter ses avancées: projets menés, politiques développées, événements, actualités institutionnelles impactant le territoire...

Nous vous en souhaitons une bonne lecture !

Sylvain DENOYELLE
Président du PETR Cœur de Lorraine



M. AUBRY,
Présidente CC
Entre Aire et
Meuse-Triaucourt
Vaubecourt

L. JOYEUX,
Président CC
Territoire de
Fresnes en Woëvre

S. DENOYELLE,
Président CC
Côtes de Meuse
Woëvre

R. MESOT,
Président CC
Sammillois

Quelques éléments clés sur le PETR

- ⇒ **Composé de 4 communautés de communes (CC) représentant 123 communes :**
 - CC du Sammiellois
 - CC des Côtes de Meuse-Woëvre
 - CC du Territoire de Fresnes en Woëvre
 - CC Entre Aire et Meuse- Triaucourt Vaubecourt*
- ⇒ **1 600 km² (26% du territoire meusien) et 26 436 habitants (14% de la population meusienne)***
- ⇒ **Objectif: réaffirmer ce territoire rural comme un acteur essentiel en Meuse et dans la Région Grand Est**
- ⇒ **Missions :**
 - Elaborer et suivre le projet de territoire du PETR ;
 - Fédérer et coordonner des actions et projets touchant à l'aménagement du territoire ;
 - Elaborer et mettre en œuvre un Schéma de Cohérence Territoriale ;
 - Favoriser un développement économique, social et territorial équilibré.

*Extension du périmètre du PETR en cours

CONTRAT LOCAL DE SANTE: BILAN ET EVOLUTIONS

Les Communautés de Communes et le PETR se sont engagés dans la mise en œuvre d'un **Contrat Local de Santé (CLS) sur la période février février 2014-2016**. Le CLS est un **outil favorisant l'adaptation des politiques de santé aux besoins des territoires.**

Un **Comité de Pilotage du CLS a eu lieu le 15 mars 2017**. L'événement a réuni trente-et-un participants, ce qui témoigne de l'intérêt de cette thématique sur le PETR: **plus que jamais, la santé est une affaire partagée par tous !**

Le Comité de Pilotage a permis de faire un **bilan des actions menées**. Il visait également à **préparer une nouvelle génération de CLS**, sur cinq ans. Au regard des premiers échanges, le futur CLS devra faire de la **communication, du partage d'information et de la coordination entre professionnels de santé et élus de véritables priorités.**

Le bilan du CLS est disponible sur le site internet du PETR.

Événements et projets à venir dans les prochains mois

- ⇒ Signature d'un Contrat de Ruralité sur la période 2017-2020, dispositif piloté par l'Etat permettant une meilleure lisibilité des projets structurants d'un territoire et de leurs financements
- ⇒ Approfondissement des conditions de mises en œuvre des projets Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) et premières réalisations
- ⇒ Travail sur l'élaboration d'un Contrat Local de Santé de 2^{de} génération
- ⇒ Extension du périmètre du PETR avec l'entrée de la CC Entre Aire et Meuse-Triaucourt Vaubecourt, issue de la fusion
- ⇒ Travail sur le projet de territoire et le SCoT
- ⇒ Mise en place d'un Conseil de Développement, assemblée consultative représentant la société civile



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Chiffres clés

Commerce, café-hôtel-restaurant et services à la personne :

- 126 établissements // 35% du total des établissements
- 504 emplois salariés // 21% de l'emploi salarié total
- 54 emplois non salariés
- 76,4 % des communes du PETR sans commerces

Artisanat :

- 406 entreprises /15,77 % des entreprises existantes
- 1 pers. sur 7 employées par l'artisanat en Meuse
- 41% des entreprises dans le secteur du bâtiment
- 48% des artisans auront plus de 50 ans en 2017

Clientèle :

- Potentiel de consommation total des ménages de 129 M €
- Chiffre d'affaires 2015 de l'ensemble du commerce du territoire estimé à plus de 46 M €
- Evasion des dépenses commerciales estimé à 89 M €

Candidatures au Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat, et le Commerce (FISAC)

Le PETR souhaite **donner priorité au développement économique**. Favoriser un développement économique à cette échelle permet de concilier projets communautaires et stratégie globale du PETR, et par la même la **mise en place de solutions partagées et d'une stratégie équilibrée**. C'est ainsi que le PETR a élaboré, pour le compte des intercommunalités maîtres d'ouvrages, une candidature à l'édition 2016 de l'appel à projet FISAC. Le FISAC est un **fonds permettant de soutenir la modernisation, la diversification, la sécurisation et la mise en accessibilité des entreprises de proximité** ainsi que la création et la modernisation des halles et marchés.

L'élaboration de la candidature a reposé sur une **étude préalable de diagnostic, réalisée fin 2016 par le PETR** en partenariat avec la CCI pour la partie liée à l'étude de clientèle. Afin de nourrir ce diagnostic, le PETR a notamment :

- mené des entretiens avec les élus des intercommunalités et des principaux pôles ;
- réalisé des enquêtes auprès des commerçants et artisans, obtenant 80 réponses sur les 437 entreprises enquêtées ;
- construit des partenariats avec les chambres consulaires et les associations de commerçants et artisans locales.

Sur base de ce diagnostic, le PETR a aidé chaque CC à élaborer son propre plan d'action, et a facilité l'harmonisation des projets ou l'inscription de projets communs. Ainsi, **chaque plan d'action est composé de projets portés par les collectivités, le PETR, mais également d'un volet aides directes** permettant de cofinancer des projets d'entreprises.

Le dossier commun de candidature a été **déposé le 30 janvier 2017, la réponse est attendue fin 2017** voir début 2018. Si les candidatures sont sélectionnées, **seuls les projets ayant eu lieu après AR de dépôt de dossier de candidature seront éligibles**.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter l'agent de développement de votre CC.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE : LABELLISATION TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Un Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. **La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs**. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Le samedi 17 décembre 2017, le PETR et la commune de Saint-Mihiel ont signé une convention TEPCV, permettant au territoire de bénéficier d'une **enveloppe de**

500 000 € pour mettre en œuvre différents projets visant :

- des économies d'énergie : diagnostic, réhabilitation énergétique (St-Mihiel)
- la promotion d'une mobilité durable : achat de véhicules électriques et implantation de bornes complémentaires à celles prévues par la FUCLEM.

Les 2 et 3 février 2017, le PETR a réuni différents partenaires publics et privés locaux, afin de travailler de manière concertée sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un avenant à la convention TEPCV.

Le 28 février, l'avenant TEPCV a été signé, permettant au territoire de bénéficier de **460 000 € supplémentaires** pour des actions diverses en faveur de :

- l'éducation à l'environnement et au développement durable
- la promotion de la mobilité durable
- le développement de circuits de proximité
- la valorisation, la préservation et la découverte du territoire du PETR.

Vous avez des projets s'inscrivant dans ce plan d'action ou souhaitez bénéficier de plus d'informations ? La chargée de mission TEPCV du PETR est à votre disposition.



Gros plan sur un projet du PETR :
Le profil énergétique du territoire

Maître d'ouvrage : PETR Cœur de Lorraine
Commencement de réalisation : fin 2017

Objectif : faire l'état des lieux du territoire afin de mieux le connaître et construire une planification énergétique à moyen et long terme

Livrable produit : document décrivant, tout secteur confondu (habitat, tertiaire, transports, industrie, agriculture) les consommations, les flux et les dépenses énergétiques ; les approvisionnements, productions et transformation d'énergies. Outil d'aide à la décision et la planification, il pourra permettre d'identifier les secteurs sur lesquels engager des économies d'énergie comme les potentiels de développement des énergies renouvelables.